

**COMITÉ PARITAIRE  
SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (FAPAQ)  
SYNDICAT DES AGENTS DE LA CONSERVATION DE LA FAUNE  
PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 19 JANVIER 1996**

**LIEU :** 150, boul. René-Lévesque Est  
Salle « Le Harfang », rez-de-chaussée  
Québec (Québec)

**HEURE :** 9 h

<b>PERSONNES :</b>		<b><u>Partie syndicale</u></b>		<b><u>Partie patronale</u></b>
<b>PRÉSENTES</b>	MM.	Florent Dion	MM.	Michel Julien
		Jacques Leblanc		Léon Ferron
		Paul Legault		Serge Perreault
		Guy Sylvestre		Jocelin Dufresne

**PRÉSIDENT DU COMITÉ PARITAIRE:** M. Jacques Lesage

**SECRÉTAIRE :** M. Serge Bélanger

---

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Les parties s'entendent pour discuter des sujets traités ci-dessous.

**2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 19 DÉCEMBRE 1995**

Le procès-verbal est approuvé sans modification.

**3. PRESTATION DE TRAVAIL (partie syndicale)**

La partie syndicale fait part des modifications qu'elle demande en regard de divers articles conventionnels reliés à la prestation de travail des agents.

#### **4. AVERTISSEMENT**

La partie syndicale se dit en accord avec la position patronale présentée lors de la rencontre du 19 décembre 1995.

La partie syndicale déposera pour signature, à une rencontre ultérieure, un document de modification des dispositions conventionnelles.

#### **5. LISTE DE RAPPEL**

Les parties ont convenu de se rencontrer en sous-comité (Michel Julien, Serge Bélanger, Jacques Leblanc et Allen Charland) pour statuer sur les modifications conventionnelles proposées par la partie patronale lors de la dernière rencontre et pour établir les critères devant servir à l'établissement des listes de rappel dans le cadre de la fusion des régions et du redéploiement des ressources prévus dans le cadre de la planification stratégique.

#### **6. PRESTATION DE TRAVAIL (partie patronale)**

La partie patronale présente sa position de façon détaillée et précise les implications qu'elle comporte sur les différents articles conventionnels concernés.

La partie patronale fait part de son intention d'aborder la prestation de travail des agents dans son ensemble et non article par article et mentionne que son offre demeure globale.

#### **7. PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre est prévue pour le 9 février 1996 au 150, boul. René-Lévesque Est, salle de conférence du 9<sup>e</sup> étage (Direction des enquêtes), Québec.

Le secrétaire :                      Serge Bélanger

1996-01-29